HEVEA

HABITER ET VIVRE ENSEMBLE AUTREMENT

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

2022

Xavier DUHOUX

Président

Association HEVEA 31, rue de Maurecourt 95280 Jouy-le-Moutier
01 34 43 12 92 • siege.social@hevea-asso.fr • www.hevea-asso.fr

Sommaire

Avant-propos 2
Remerciements 5
HEVEA en Bref 7

I. RAPPORT MORAL 2022

1. La vie de l'Association et ses Commissions 9

1.1 Les bénévoles et adhérents 9
1.2 Le Conseil d'Administration 9
1.3 Les décisions du Conseil d'Administration 9
1.4 Les travaux des Commissions 11

❖ ❖ ❖

II. RAPPORT D'ORIENTATION 2023

Point d'avancement 2023 du projet associatif 2019-2023

Rappel Perspectives à 5 ans 21
Perspectives à 1 an 21

Annexe 26

Avant-Propos

par Xavier DUHOUX, Président d'HEVEA

2013-2023 : HEVEA fête ses 10 ans !

Chers adhérents, administrateurs, professionnels et partenaires, bénévoles et amis de l'association HEVEA,

C'est avec une immense fierté et un profond sentiment d'accomplissement que nous vous présentons le rapport d'activité et d'orientation 2022 de l'association HEVEA. En effet, cette année marque un moment particulier pour nous, car nous célébrons notre 10ième anniversaire depuis notre création en 2013. C'est avec gratitude que nous réfléchissons aux nombreuses réalisations, aux défis surmontés et aux progrès réalisés au cours de cette décennie passée à œuvrer en faveur des personnes que nous accompagnons.

Au fil des ans, HEVEA a connu de grandes étapes qui ont forgé nos valeurs, notre identité et orienté notre action en faveur des personnes que nous accompagnons. Depuis nos débuts modestes en 2013 lors de la fusion des trois associations fondatrices d'HEVEA[1], de la création d'un siège comprenant les fonctions supports aux établissements, puis de la fusion en 2021 avec l'association ADPJ, notre association a progressivement étendu son champ d'action pour répondre aux besoins de plus en plus variés et complexes de nos bénéficiaires. Notre parcours a été jalonné de réussites et de moments de partage, mais également de difficultés qui nous ont permis de grandir et d'apprendre. Nous avons dû faire face à des évènements inattendus, comme celui de la pandémie du COVID19, révélant à tous par l'absence de soutien fort de notre système de santé en début de crise, l'invisibilité des personnes vulnérables ; des aidants et professionnels qui les accompagnent. Nous avons aussi créé une Charte Ethique et un Comité Consultatif et de Réflexion Ethique (CCRE) afin de mieux accompagner les professionnels, élargi nos services, renforcé nos équipes et consolidé nos partenariats avec les acteurs locaux afin de répondre aux enjeux sociaux et médico-sociaux dans les années à venir.

Aujourd'hui, HEVEA est une association solide, ancrée dans son territoire et résolument engagée dans la transformation de son offre en faveur des personnes que nous accompagnons. Les professionnels du secteur en sont les maîtres d'œuvre et leur travail enfin reconnu à leur plus juste valeur par les

[1] Associations La Garenne du Val, Vivre Parmi les Autres 95 et APEI La Hêtraie

mesures Ségur et Laforcade en 2022. Seul bémol aujourd'hui, les disparités de traitement salarial de ces mesures liées à l'exclusion de certaines catégories de professionnels, source de tension, dans un contexte déjà en pénurie de personnel et dans lequel l'attractivité aux métiers du secteur est à restaurer.

Nous sommes conscients des évolutions sociétales et des attentes croissantes de nos bénéficiaires, et nous nous engageons à être à la hauteur de ces défis. Nos perspectives futures sont claires : nous souhaitons placer l'inclusion, l'autodétermination, une réponse personnalisée, une logique de parcours et une co-responsabilité territoriale au cœur de notre action. Ils représentent les réponses aux enjeux de la transformation de l'offre.

En favorisant l'inclusion, nous nous engageons à créer un environnement ouvert, respectueux et inclusif, où chaque individu peut s'épanouir et participer pleinement à la société. Nous croyons en l'importance de donner à chacun la possibilité de développer ses talents, de vivre des expériences enrichissantes et de construire des relations sociales épanouissantes. Les deux projets d'habitat inclusif et l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA) portés par HEVEA répondent au souhait des personnes de vivre chez soi, en sécurité, comme tout le monde.

L'autodétermination est également un principe de plus en plus fondamental pour nous. Choisir, apprendre, expérimenter, c'est aussi s'autoriser à prendre des risques et accepter de se tromper. Nous croyons en la capacité de chaque personne à prendre des décisions qui concernent sa propre vie et à exercer son libre choix. Nous nous efforçons de développer des approches individualisées, en travaillant étroitement avec nos bénéficiaires pour identifier leurs aspirations, leurs besoins et leurs objectifs, afin de co-construire des solutions adaptées à leurs attentes spécifiques.

Une réponse personnalisée est au cœur de notre démarche. Chaque individu est unique, avec des besoins et des aspirations qui lui sont propres. C'est pourquoi nous nous engageons à offrir des services et des accompagnements individualisés, en prenant en compte la singularité de chaque personne. Notre objectif est d'assurer un suivi et un soutien cohérents, en nous adaptant aux évolutions.

Dans le cadre de notre engagement envers la transformation de notre offre, nous accordons une importance particulière à la logique de parcours. Nous considérons que l'accompagnement d'une personne ne se limite pas à une intervention isolée, mais qu'il s'inscrit dans un processus continu et évolutif, en favorisant une approche globale et cohérente qui prend en compte les différentes étapes de vie et les besoins évolutifs de nos bénéficiaires. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos financeurs, le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé du Val d'Oise, nos partenaires et

les acteurs locaux pour assurer une coordination optimale des parcours, en facilitant les transitions entre les différentes étapes de vie et en veillant à ce que les personnes accompagnées bénéficient d'une continuité dans les services et les accompagnements dont ils ont besoin. Saluons ici la mise en œuvre prochaine des projets de transformations de l'offre à l'Olivaie et la Saulaie, le projet EMA-PADH en faveur des personnes handicapées vieillissantes à la Charmille et la Saulaie ou l'ouverture du futur SAMSAH à Mériel.

En ce qui concerne la co-responsabilité territoriale, nous sommes convaincus que la réussite de notre action sociale et médico-sociale repose sur une collaboration étroite avec les acteurs locaux. Nous considérons que les enjeux auxquels nous faisons face, ne peuvent être résolus de manière isolée, mais nécessitent une mobilisation collective et une coopération entre tous les acteurs du territoire. Nous sommes donc engagés à renforcer nos partenariats avec les collectivités locales, les institutions, les associations, les entreprises et les citoyens, afin de construire ensemble des solutions durables et adaptées aux besoins spécifiques de notre territoire. Nous encourageons également la participation active de nos bénéficiaires et de leurs familles dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de nos actions, afin de garantir une approche véritablement participative et inclusive.

En conclusion, HEVEA célèbre fièrement ses 10 ans de création et regarde vers l'avenir avec détermination et enthousiasme.

Nous sommes déterminés à poursuivre notre action en faveur des personnes que nous accompagnons, en plaçant l'inclusion, l'autodétermination, une réponse personnalisée, une logique de parcours et une co-responsabilité territoriale au cœur de nos préoccupations.

Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui soutiennent notre association et nous sommes impatients de continuer à travailler ensemble pour construire une société plus solidaire, respectueuse et inclusive pour tous, en harmonie avec les valeurs d'HEVEA.

Je vous donne dores et déjà rendez-vous à la rentrée 2023/2024 pour célébrer ensemble les 10 ans d'HEVEA lors d'une journée spécialement dédiée à cet évènement : « HEVEA dans ma vie ».

Je vous invite maintenant à découvrir les détails de nos réalisations et de nos projets dans le présent rapport moral et d'orientation 2022.

Votre soutien et votre engagement sont essentiels à la réalisation de notre mission, et je vous remercie sincèrement de votre confiance et de votre collaboration.

Remerciements

Je souhaite remercier ici :

Le Conseil Départemental du Val d'Oise et particulièrement Madame Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil Départemental, Madame Laetitia BOISSEAU, 11ème Vice-présidente déléguée à l'Autonomie, Monsieur Philippe METEZEAU, Vice-Président délégué à l'Action sociale et à la Santé, Madame Véronique PELISSIER, 5ème Vice-Présidente, déléguée à l'Enfance et à la Famille ainsi que tous les professionnels du Conseil Départemental et de la MDPH.

Je remercie également Madame Laureen WELSCHBILLIG, Directrice de la Délégation Départementale du Val d'Oise de l'Agence Régionale de Santé et Madame Léa CAMUS, responsable du département de l'autonomie. Merci pour la confiance qui nous est faite.

HEVEA remercie aussi, les Maires des communes dans lesquelles HEVEA est implantée, pour leur collaboration à nos projets culturels et festifs ou leurs participations dans nos Conseils de la Vie Sociale, soit à Cergy, Eaubonne, Ermont, Garges-lès-Gonesse, Jouy-le-Moutier, Mériel, Soisy-sous-Montmorency et Taverny.

J'adresse une pensée à toutes les personnes accompagnées dans nos établissements et services.

Je pense encore à toutes les familles qui nous ont confié leur proche, enfant ou parent, certaines depuis longtemps et d'autres cette année.

Je remercie tout spécialement Madame Carole FOUQUES Directrice Générale d'HEVEA, pour son formidable travail auprès du Conseil d'administration et des Directions d'établissement d'HEVEA.

Tous nos remerciements à :

Monsieur Laurent SURCIN, nouveau Directeur Financier ayant brillamment succédé à Madame Sandy SUCHAUD, Madame Christelle DEJARDIN, Directrice des Ressources Humaines, Madame Emmanuelle BOYER, responsable des Ressources Humaines, Madame Audrey MASSE, responsable Qualité et Système d'Information, Madame Magali BOTTAIS, responsable immobilier Monsieur Pierre VEILLAT, responsable achat et gestion patrimoine, et toute l'équipe du siège d'HEVEA.

Je remercie les directeurs et les chefs de service en poste à ce jour :

- Monsieur Morgan AROUS, directeur des Foyers La Garenne du Val, du PCPE et du SAMSAH et ses chefs de services, Mesdames Emilie DUBOIS, Agnès LOZACH et Monsieur Frédéric ZIRCON.

- Monsieur Jean-Dominique BORDRON, directeur du Service de la Prévention Spécialisée et des 2 CAVT, et ses chefs de service, Madame Armelle PRUD'HOMME et Monsieur Edouard OSTIN.

- Monsieur Laurent DUMESNIL, directeur de l'AEMO et ses chefs de service, Mesdames Mandy BRAS, Claire CHOPELIN et Sybille RIVET.

- Madame Virginie MENEUX, directrice du Centre Parental HEVEA, des MECS le Galilée et DEMAIN et ses chefs de services, Madame Karine DEFAVERI et Monsieur LETEMPLIER.

- Madame Isabelle PECHEREAU, directrice des Foyers l'Olivaie et la Saulaie et ses chefs de service, Madame Claire BARBINI et Monsieur Alexandre OLENDAREFF.

- Monsieur Richard SOENEN, directeur de l'ESAT La Hêtraie, du Dispositif Emploi Accompagné et du SAVS VPA et ses chefs de service, Mesdames Clotilde BOURDEAU, Lydie ROUGIER et Monsieur Tarik HADDAK.

- Madame Emmanuelle VASCONI, directrice des Foyers La Charmille, du SAVS la Hêtraie, de l'Habitat Inclusif et d'Etap 'Appart, et ses chefs de service, Mesdames Cyrielle ECALARD, Julie DELAMOTTE et Audrey MARTIN.

Nous remercions les directeurs ayant quitté HEVEA, Monsieur Patrick ALBIN et Madame Meeae GRUAU, ainsi que les chefs de service : Madame Anaïs CLOT, Laetitia FARESCOUR, Olga GONZALEZ, Malika KEHILA et Cristina PEIDREIRA

Un grand merci à tous les professionnels des établissements d'HEVEA, aujourd'hui mieux reconnus, et qui prennent soin quotidiennement des personnes que nous accueillons.

Je tiens à remercier tous les administrateurs pour leur compétence, la qualité de leur travail mais surtout leur indéfectible engagement bénévole au sein d'HEVEA ; malgré les années qui passent.

Merci de tout cœur à Mariette CHAPUS, Catherine RICHET et Bernard SEJOURNET, vice-président d'HEVEA qui ont assuré l'intérim de la présidence d'HEVEA une grande partie de l'année 2022.

Le Conseil d'administration tient à remercier Monsieur Pierre-Olivier MONTEIL pour son animation du Comité Consultatif et de Réflexion Ethique (CCRE) ainsi que tous les membres bénévoles travaillant au sein du Comité.

HEVEA, en bref

HEVEA
Habiter et Vivre Ensemble Autrement

HEVEA, créée par des parents et amis d'enfants ou d'adultes en difficulté ou en situation de handicap, est une association Loi 1901 implantée dans le Val d'Oise. Elle intervient dans les champs du handicap, de la protection de l'enfance et de la prévention spécialisée et gère 16 établissements et services et 3 dispositifs : PCPE, DEA et Habitat inclusif.

HEVEA en résumé :

- **137 Adhérents**
- **18 Administrateurs**
- **1 Projet Associatif**
- **1 Charte Ethique**
- **1 Comité Consultatif et de Réflexion Ethique (CCRE)**

- **15 établissements et services**

- **3 Dispositifs**

- **Une implantation sur 8 communes**
  - **Eaubonne**
  - **Cergy**
  - **Ermont**
  - **Garges-Lès-Gonesse**
  - **Jouy-le-Moutier**
  - **Mériel**
  - **Soisy-sous-Montmorency**
  - **Taverny**

- **302 professionnels (en ETP)**
- **608 Personnes accompagnées**
- **477 Mesures d'AEMO**
- **Budget de fonctionnement : 27,4 M€**

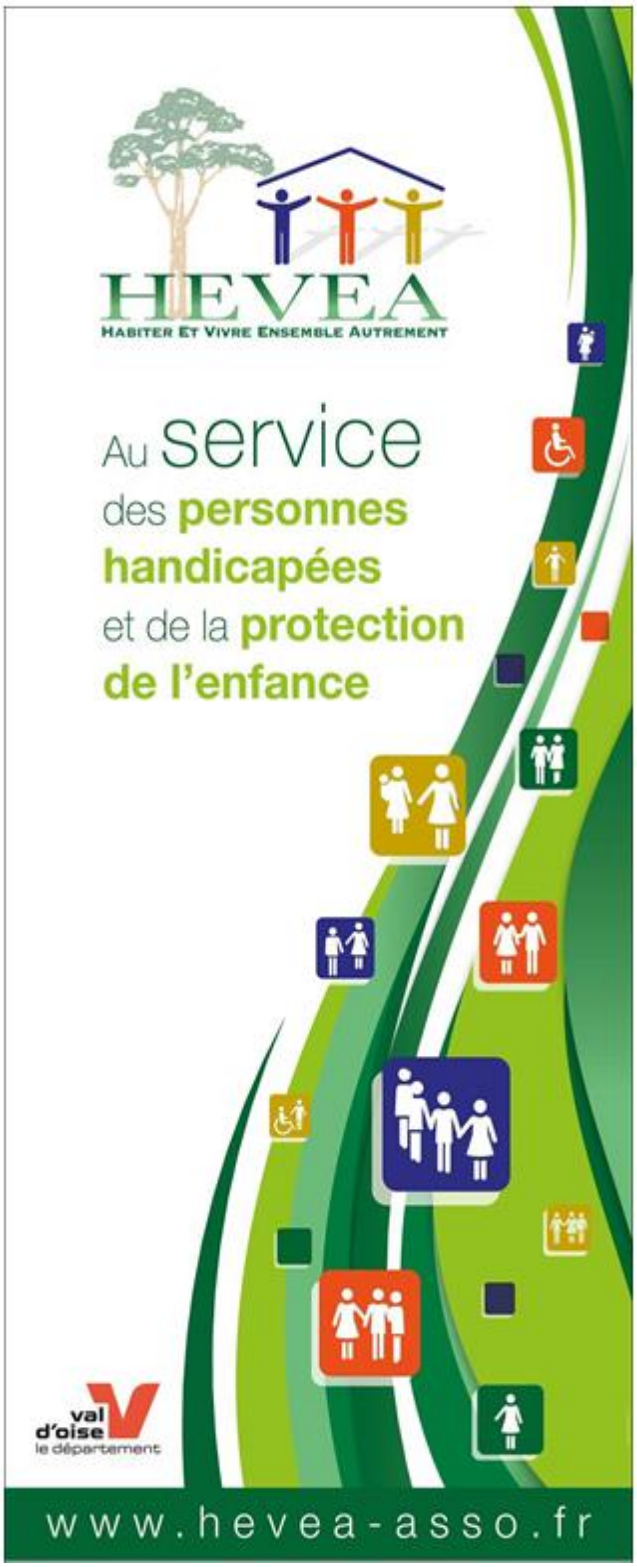

I.
RAPPORT MORAL
2022

1. Vie de l'Association et de ses commissions

1.1 Les adhérents et bénévoles

- **Les adhérents** : Au 31 décembre 2022, l'Association HEVEA compte **137 adhérents** soit 1 de moins que l'année dernière.

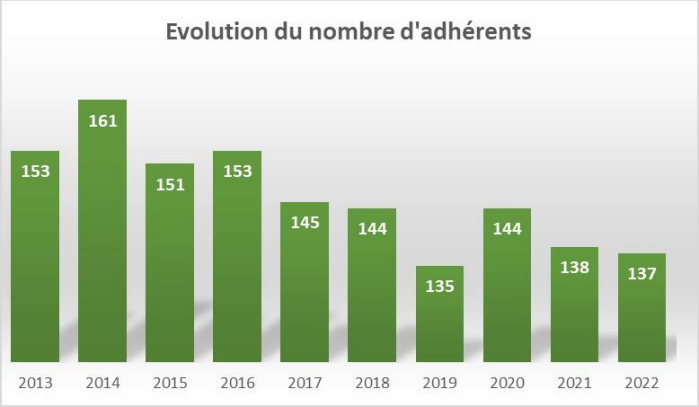

Invités aux travaux des commissions, les nouveaux adhérents parents ou amis bénévoles seront, nous l'espérons de futurs candidats à un possible poste d'administrateur.

- **Les bénévoles** : Ils rejoignent l'association au cours d'évènements festifs ou de récoltes de fonds comme pour l'Opération Brioches, et à des actions en faveur des personnes accueillies.

1.2 Le Conseil d'administration

En 2022, à HEVEA, les réunions ont été organisées en présentiel au sein de l'association. Nous avons retrouvé nos habitudes de travail dans la convivialité et la richesse des échanges du Conseil d'administration.

- 8 réunions de Bureau
- 6 réunions du Conseil d'Administration
- De nombreuses réunions de commissions, dont la fréquence répond à l'actualité.
- 6 réunions du Comité Consultatif et de Réflexion Ethique (CCRE)

1.3 Les décisions du Conseil d'administration

Lors de ses différentes réunions, le Conseil d'administration a :

JANVIER 2022

- ✓ Approuvé à l'unanimité la nomination de Madame Carole FOUQUES au poste de Directrice Générale D'HEVEA à partir du 3 janvier 2022.

FEVRIER 2022

- ✓ Accord de l'Association pour verser la prime PEPA selon les modalités suivantes :
  - 300€ pour les salaires inférieurs à 2 X le SMIC.
  - 200€ pour les salaires entre 2 et 3 X le SMIC.
- ✓ Approuvé le DUD (Document Unique de Délégation).
- ✓ Validé le flyer « Commission Familles ».

AVRIL 2022

- ✓ Approuvé les comptes figurant dans l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2021 (ERRD).
- ✓ Validé le règlement intérieur du CCRE.

JUIN 2022

- ✓ Voté les comptes figurant dans l'EPRD 2022 (Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses).
- ✓ L 'association ADAH dont fait partie la SCI est d 'accord pour la réalisation d'un projet architectural de petites unités résidentielles d'un coût de 14 000 euros.
- ✓ Voté un accord de principe pour l'achat d'un terrain (800 m2) rue Maurecout à Jouy le Moutier, coté parking visiteurs.

OCTOBRE 2022

- ✓ Validé la délégation donnée par le Président, Monsieur Xavier DUHOUX, à la Vice-Présidente, Madame Catherine RICHET, pour accomplir les actes inhérents à la fonction de Président, conformément aux statuts, durant l'indisponibilité de celui-ci. Les affaires courantes seront gérées par les trois Vice-Présidents qui en référeront à Xavier DUHOUX ».
- ✓ Confirmé le vote du bureau du 6-09-2022 concernant l'anticipation du financement LAFORCADE 2.
- ✓ Validé la modification du règlement intérieur du CCRE.
- ✓ Accepté la demande de rupture conventionnelle d'une salariée du Centre Parental.
- ✓ Donné son accord à la commission Familles pour travailler sur le projet « Nos enfants après nous ».

DECEMBRE 2022

- ✓ Voté à l'unanimité la répartition des établissements par direction.
- ✓ Donné un avis favorable au versement d'une prime « Les oubliés du SEGUR » et cette décision est approuvée à l'unanimité.
- ✓ Donné un avis favorable pour solliciter le Conseil Départemental pour les 2 étapes « rémunérations des directeurs » soit au total 65K€.
- ✓ Approuvé à l'unanimité le budget 2023 Prévention spécialisée tel que déposé.
- ✓ Approuvé à l'unanimité la signature du contrat de mission de Monsieur Pierre Olivier MONTEIL.

1.4 Les travaux des Commissions

Commission Communication

La création d'une commission Communication en tant que telle, composée de directeurs, d'administrateurs, de familles a marqué l'année 2022. Ces professionnels et administrateurs ont fait preuve d'une grande disponibilité dans ses travaux de construction et de réflexion, leur diversité est une richesse dans cette commission.
Le souci de pouvoir prendre en compte toute la diversité des établissements et services et des populations accueillies impacte le déroulé des travaux.
Créée en septembre 2022, elle s'est attachée à l'élaboration d'un plan de communication en commençant par définir les besoins de l'association et de ses établissements et services.
L'objectif de ce travail est de proposer une communication qui soit commune à tous et porte le dynamisme et les valeurs de l'association. La priorité a été donnée à la communication externe.
Deux axes ont été définis :
- la construction d'outils de communication HEVEA qui nous fait déjà fait défaut lors de manifestations. Nous souhaitons engager également une refonte de notre charte graphique, de l'ensemble de nos supports de communication et une modernisation du logo de notre association.
- la reconstruction du site internet qui constitue une fenêtre sur l'extérieur. Nous souhaitons que notre site reflète l'énergie, la transparence et la grande variété de nos actions, l'utilisation de supports tels que la vidéo nous semble indispensable.

Le comité de rédaction de la Feuille HEVEA a continué ses travaux avec régularité avec des professionnels engagés des différents établissements et services d'HEVEA, des familles et administrateurs. La composition du comité de rédaction s'est peu modifiée avec l'arrivée de nouveaux membres durant l'année remplaçant des anciens, appelés vers de nouvelles responsabilités.
Le choix des thèmes et leur traitement se fait dans la bienveillance et la coopération de tous. La réactivité des professionnels et des familles dans la rédaction des articles est très forte et toujours aussi impressionnante.
Les thématiques choisies par le groupe sont validées en bureau et en fonction de l'actualité des établissements et services.
Nous avons travaillé en fin d'année sur la Feuille n°19, parue en janvier 2023 qui traitait de l'éthique. Un retour exhaustif de la journée éthique d'HEVEA a été fait, tant dans le contenu de ses ateliers que dans les interventions en plénière.
Ces travaux ont été à la fois conduits par le comité de rédaction mais aussi grâce à l'implication des professionnels, administrateurs qui ont animé les ateliers et ont pu en donner une restitution, riche d'enseignements. Cette journée a mobilisé de nombreux professionnels d'HEVEA et de partenaires et des personnes accompagnées y ont également participé. Il en a été fait une communication positive et mobilisatrice dans cette Feuille n°19 qui peut constituer un outil de travail et de réflexion sur l'éthique.

Catherine RICHET,
Rapporteure Commission Communication

• *Commission Familles et Adhérents*

La commission familles d'HEVEA est ouverte aux personnes bénévoles qui désirent s'investir dans l'action de l'Association.
C'est un lieu d'animation, d'informations mutuelles, de soutien interpersonnel, d'accueil, d'écoute, d'échanges.
Ses actions viennent en complément des initiatives prises dans les établissements et services d'HEVEA et sont décidées en accord avec le Conseil d'Administration.

Constats en 2022
L'année 2022 a vu le départ pour raisons de santé de 2 membres piliers de la Commissions familles et adhérents, anciens administrateurs des Associations fondatrices, VPA et LGV puis de l'Association HEVEA.
Qu'ils soient ici remerciés pour tout le travail effectué et leur engagement.
Le problème du renouvellement des membres de la commission est très prégnant.
Les membres actifs sont au nombre de 10.
Les sympathisants sont nombreux certes, mais la réflexion de leur participation plus concrète sera mis à l'étude.
Les familles et les adhérents sont appelés à nous rejoindre car les chantiers à venir sont nombreux.
Une association existe par le nombre de ses adhérents.

Le mieux-être de nos proches, leur qualité de vie doit être la priorité de tous.

Le rapport de la Commission en juin 2022 dégageait les projets de travail suivants :

- Reprendre les rencontres avec les personnes accompagnées, leurs familles et les professionnels au sein des établissements et services d'HEVEA et rencontrer les familles des nouveaux arrivants.
- Initier et participer à des événements festifs.
- Participer à la mise en place d'un groupe de travail autour du site internet.
- S'informer sur la politique nationale d'inclusion des personnes handicapées en s'appuyant sur les expériences acquises dans les 2 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) d'HEVEA.
- Réfléchir à la place de la commission familles au sein de l'association dans le contexte d'élargissement vers l'Action sociale.

La commission n'a pas pu aller au bout de tous ces projets.

Travaux effectués par les membres de la commission familles en 2022

- **Les conseils de la Vie Sociale**

La commission familles a organisé le 08/04/2022 une réunion avec les différents élus CVS d'HEVEA, 29 personnes étaient présentes.
Lors de cette réunion divers constats ont été posés :

- Peu de familles candidates sur certains établissements,
- Difficultés des familles à s'engager pour le collectif,
- La place des administrateurs en CVS.

Une proposition a été faite : Organisation des élections des différents élus des CVS à HEVEA, à la même date, dans tous les établissements, ce qui permettrait de mettre en place une manifestation autour de cet évènement confirmant l'importance des CVS.

- **Vieillissement des personnes en situation de handicap**

Le groupe de travail sur le vieillissement des personnes en situation de handicap de la commission familles HEVEA a poursuivi et élargi sa réflexion en participant au groupe de travail du CDCA :

- ✓ Une rencontre partenariale a été organisée le 11 mai 2022.
- ✓ Un écrit a été rendu au CDCA avec des propositions
- ✓ Deux administratrices, membres de la commission se sont rendues au séminaire de la

MDPH sur le schéma départemental et se sont inscrites sur le groupe de travail axé sur cette thématique.

- **Portes ouvertes de l'ESAT**

Dans le cadre d'une meilleure connaissance des établissements, des personnes accompagnées et de leurs familles, la commission familles a été présente lors de la journée portes ouvertes de l'ESAT le 13/10/2022.

- **Relation avec les familles**

Les membres de la commission souhaiteraient pouvoir apporter des informations (événements, conférences, sur les actions de soutien aux aidants, sur les actions des autres associations) mais se pose la question du contact avec les familles. Un travail a été initié avec la commission qualité dans le cadre du livret d'accueil sur la fin d'accompagnement et la réorientation, sur l'adhésion et sur les relations avec les familles (autorisation préalable).

- **Feuille HEVEA – site internet**

Elle collabore à la rédaction de la Feuille d'HEVEA par l'élaboration d'articles sur les thématiques choisies par le groupe de travail communication et fait partie d'un groupe de réflexion sur le site internet.

- **Rencontre du CCRE**

Les membres de la commission ont rencontré les membres du CCRE sur la question de la fin de l'accompagnement et la réorientation.

- **Participation aux évènements festifs**

Elle Participe aux événements festifs :
-La Fête du Sport le 06 juillet 2022 et celle à venir le 28 juin 2023.
-L'exposition peinture à l'Olivaie le 11 mars 2022 et celle à venir 25 et 26 mai 2023.
-Loto prévu le 11 juin 2023.

- **Organisation d'une journée thématique**

Elle organise une Journée thématique **« Après nous, construire un avenir pour nos proches en situation de handicap, de perte d'autonomie, de vulnérabilité »** en partenariat avec l'AGIRC-ARRCO, et la Mairie de Jouy-Le-Moutier.

- **Points rencontre**

Parallèlement, nous avons maintenu les points rencontres du Jeudi Matin au Local associatif (26 sur l'année) où les familles désireuses peuvent nous rencontrer.

Interventions vers les administrateurs et le CA
Présence en bureau (3 administrateurs) et en CA (4 administrateurs), remontée aux administrateurs des questionnements, interpellations et inquiétudes des familles.

Projets de 2023 :

- **Elections des Conseils à la Vie Sociale**

Un groupe de travail s'est constitué dès le 1er trimestre 2023 associant les personnes accompagnées, les établissements, la direction Générale et les familles.
Les élections auront lieu en novembre/ décembre 2023 dans tous les établissements. Des séquences de sensibilisations sont prévues au sein des différents établissements.

- **Journée thématique**

« Après nous : construire un avenir pour nos proches en situation de handicap, de perte d'autonomie, de vulnérabilité » – 06 octobre 2023
Objectif : Informer les aidants familiaux ou proches aidants sur les mesures à prendre en cas de défaillance (maladie, vieillissement, décès).

- **Relation avec les familles**

Afin de mieux faire connaître l'Association et répondre aux objectifs et périmètres d'action de la commission familles et adhérents, (apporter informations, aides et soutien, aux familles ou représentants des personnes accompagnées, inviter les familles à devenir actives, mettre en place des actions de relance, de motivations pour les adhésions) la commission souhaite rencontrer les familles des personnes nouvellement accompagnées au sein des établissements d'HEVEA. Or, ce chantier peine à se mettre en place. Ce sera le projet principal pour 2023/2024.

Les diverses transformations au sein des établissements et services n'ont pas permis la reprise des rencontres initialement prévues.
Afin de **mieux connaître les familles** des personnes accueillies, de les aider et de les informer sur les thématiques qui les intéressent, de partager ce qui constitue les richesses humaines de nos activités et en garder mémoire, **et mieux comprendre les spécificités des établissements et services au sein de l'association,** la commission souhaiterait reprendre les rencontres au sein des établissements.

Pour la concrétisation de tous ces projets, et afin de mieux répondre aux préoccupations des familles, la commission invite toutes les familles à se joindre à nous. Nous faisons appel à toutes les forces vives d'HEVEA pour rajeunir et renouveler l'équipe actuelle.

Nous rappelons que chaque jeudi matin de 10h à 12h au local associatif de HEVEA situé 31, 33 rue de Maurecourt à Jouy le Moutier (hors vacances scolaires) a lieu une permanence d'accueil.
Il est également possible de prendre rendez-vous par mail : **association@hevea-asso.fr**

Notre commission est ouverte aux familles au sens large, proches aidants et adhérents.
Tous les membres de la commission familles œuvrent pour le mieux-être des personnes accueillies dans les établissements de HEVEA.
La dimension humaine tient une place essentielle dans cette commission.
Toutes les familles intéressées ou désireuses d'en savoir plus sont les bienvenues

Anne-Marie ERMENEG,
Rapporteure Commission Familles

Commission Patrimoine Immobilier

La commission se compose des administrateurs :
Didier HUMBERT,
Laurence JOUSSEAUME,
Jean-Philippe HUGONENQ
et Michelle DUVAL.

Ses membres travaillent avec les professionnels concernés et de façon transverse avec la commission Projets et Développement.

Éléments marquants des postes Achats et Gestion du Patrimoine

A Mériel, sur le site de la Garenne du Val, des bornes de recharge (4) pour véhicules électriques ont été installées et il a été procédé à l'achat de 4 véhicules électriques en vue de la prochaine ouverture du SAMSAH (début 2023). Des équipements bureautiques et informatiques ont aussi été achetés pour ce nouveau service.

Sur les établissements du pôle protection de l'enfance, à savoir Galilée et le Centre parental, les

travaux d'entretien et de rénovation se sont poursuivis au sein des studios et appartements. Des stores occultants ont été installés dans les bureaux du site le BEAUFAY à Cergy afin de pallier aux fortes chaleurs l'été. Un véhicule de service a également été renouvelé.

A la Charmille, plusieurs chambres et bureaux ont été rénovés, des véhicules ont été renouvelés et des Kits GSM ont été installés dans les ascenseurs afin de se conformer à la réglementation.
Sur la MAPHA, un système WIFI a été mis en place à destination des professionnels pour l'utilisation du logiciel usagers IMAGO dans tout le bâtiment mais aussi pour les résidents afin qu'ils puissent avoir du réseau internet sur leurs périphériques mobiles. Un kit GSM a également été installé dans l'ascenseur de ce bâtiment et un véhicule a été renouvelé.

Sur les bâtiments de l'EX HETRAIE, nous avons pu remplacer des portes de services au sein de la cuisine centrale.

A l'OLIVAIE, nous avons créé un studio intimité dans une ancienne salle désaffectée du site. Cette pièce désormais climatisée et équipée comme un studio va pouvoir servir de chambre de secours, ou pour recevoir éventuellement des invités (familles, proches etc…). Nous avons également fait installer des bornes de recharge (4) pour véhicules électriques et acheté des véhicules électriques à destination du personnel du service Hors les murs qui va ouvrir courant 2023. Autrement, comme à la MAPHA, un système wifi a été installé dans l'ensemble du bâtiment et des kits GSM ont été mis en place dans les ascenseurs.

Concernant VPA Pôle Handicap, sur le site de Garges-lès-Gonesse, nous avons fait créer 2 cabines de douches dans les vestiaires afin d'apporter du confort aux usagers et à l'équipe.

A l'ESAT, la rénovation des sanitaires s'est poursuivie, il est prévu des travaux de rénovation des espaces de réunion sur l'année 2023.

Concernant l'ADPJ, des véhicules ont été renouvelés, nous avons poursuivi les recherches pour trouver de nouveaux locaux de bureaux car ceux situés rue Richepin à Ermont sont vieillissants et de moins en moins adaptés aux besoins du personnel sur place. Nous avons une piste concrète qui pourrait nous laisser espérer un déménagement courant 2023-2024.

D'un point de vue général à l'association HEVEA, un travail de restructuration du parc informatique a été mené avec notre prestataire informatique ADES qui a pris le relais de la maintenance antérieurement assurée par M. LEROY. Un nouveau prestataire a également été sélectionné sur la partie nettoyage des locaux de la MAPHA et de l'OLIVAIE à compter du second semestre 2022.

Éléments marquants de l'immobilier

Un poste de responsable immobilier a été ouvert à compter de mai 2022. Ainsi des contacts ont été établis avec les élus locaux (essentiellement de l'agglomération de Cergy ainsi qu'à Ermont, Franconville et Eaubonne). Ces derniers ont surtout été pourvoyeurs de contacts auprès des bailleurs sociaux et d'informations pour le montage des dossiers de demande de logements sociaux sachant que leurs attributions de logements sociaux sont minimes au regard de la demande, et que la priorité est donnée à leurs administrés.
Les bailleurs sociaux, les fournisseurs de logements et les agences immobilières implantés sur notre territoire ont également été contactés et rencontrés.
Deux associations nous ont fait part de leurs expériences respectives, des démarches entreprises et des difficultés dans la mise en place de leurs Habitats Inclusifs.

En octobre, nous avons obtenu l'Agrément d'Intermédiation Locative permettant de mettre en place de la sous-location.
Toutes ces rencontres ont permis d'identifier des interlocuteurs favorisant le montage ou la révision des demandes de logements sociaux. Nous avons ainsi pu obtenir de nouveaux logements à titre associatif et au nom des usagers.
Suite à ces rencontres, des actions sont en cours avec le bailleur social ERIGERE :

- D'une part concernant le second Habitat Inclusif sous réserve de validation de la ville de Pontoise,
- D'autre part pour un local professionnel sur Eaubonne en remplacement de celui qu'occupe l'ADPJ à Ermont qui est devenu trop petit et inadapté.

Une synergie d'actions s'est instaurée avec le responsable patrimoine et achats, dans la gestion de sinistres (assurance), dans la résolution de problèmes techniques des appartements, dans l'échange d'informations … ainsi que sur le projet d'aménagement des futurs locaux de l'ADPJ à Eaubonne.

Les différents contrats électricité et gaz ont été répertoriés en vue de profiter du bouclier ou amortisseur tarifaire afin de limiter l'augmentation du coût de l'énergie.
Les logements de l'association sont répertoriés incluant toutes informations techniques et financières. Les appartements de l'association font l'objet de visites et pour chaque appartement un dossier technique est établi. Une gestion technique des appartements est menée en relation avec les bailleurs privés, les agences gestionnaires, les syndics, les bailleurs sociaux (dégâts des eaux, dysfonctionnements …)
Des actions sont menées en collaboration avec les directeurs des établissements et/ou les chefs de service et leurs équipes dont les dispositifs ont l'usage des appartements (Habitat Inclusif et Etap Appart, SAVS, Le Galilée, le Centre Parental et Demain) ainsi que pour la gestion de l'immeuble du Beaufay en lien avec le syndic Foncia.

Concernant le projet de maraîchage et suite à la rencontre avec le responsable du service technique de la ville de Jouy-Le-Moutier, un terrain nous a été prêté gracieusement contre défrichage et entretien. Il se situe à côté de l'ESAT.

Michelle DUVAL,
Rapporteur Commission Patrimoine et Immobilier

Pierre VEILLAT, Responsable Achats
Magali BOTTAIS, Responsable Immobilier

Commission Projets et Développement

La commission se compose des administrateurs :
Mariette CHAPUS, Michelle DUVAL, Christine MANSOUR, Jean-Philippe HUGONENQ, Jean-Pierre LEGUEIL, André ROMEDENNE, Bernard SEJOURNET, et des professionnels concernés par l'ordre du jour.
La commission s'est réunie onze fois pendant l'année 2022.

Projet Ressourcerie, projet en cours
Pour rappel, le groupe PAPREC, leader français du recyclage des déchets, a répondu à un appel à projet en mai 2021 pour la construction d'une déchetterie supplémentaire incluant la création d'une recyclerie gérée par l'association HEVEA ; en décembre 2021 PAPREC nous informe que le projet est retenu. Au mois d'avril nous apprenons qu'un retard important lié à la société PAPREC est survenu et que l'ouverture opérationnelle est reportée à septembre 2024.

Habitat inclusif, réponse à un nouvel AMI
HEVEA a déjà présenté deux projets d'habitat inclusif, le premier a été validé en 2021 et le second en 2022. Un nouvel AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) est publié par l'ARS le 25 avril 2022 en direction des « porteurs d'habitat inclusif pour la mobilisation de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) » au bénéfice des personnes âgées et/ou en situation de handicap. L'association est concernée et intéressée car les logements inclusifs sont très demandés et correspondent à un réel besoin des personnes accueillies à HEVEA. Mais le délai de réponse est très court puisque les dossiers doivent être déposés avant le 05 juin (un mois et dix jours !)
Le projet déposé par HEVEA pour son troisième dispositif d'habitat inclusif sera transversal, accueillant et mêlant 8 personnes en emploi ou en retraite, âgées ou en situation de handicap.
La recherche d'appartements est en cours et s'avère difficile.

Plateforme de Parentalité et Relais Parental
Projet interne à l'Association.
La commission Projet est sollicitée pour donner son avis sur la faisabilité de deux avant-projets portés par Laurent DUMESNIL et Virginie MENEUX, directeurs de la Protection de l'Enfance.
Le projet « Plateforme de Soutien à la Parentalité » allie des actions de Prévention et de Protection, il vise à combler ce que les professionnels identifient comme des insuffisances dans le système actuel.
Le projet de « Relais Parental » se définit comme un lieu de repère pour les enfants et de ressource pour les parents afin d'éviter les ruptures et les placements.
La commission donne un avis favorable aux deux avant projets qui lui sont présentés et invite les professionnels concernés à poursuivre leur démarche : contacts avec le secteur de l'Enfance et l'administration, recherches sur le terrain, contacts avec les partenaires, financement etc.

Point sur le fonctionnement du dispositif « DEMAIN »
Ouvert en janvier 2020, le dispositif Demain accueille en 2021, avec un an d'avance sur la prévision, quarante jeunes ; pendant la Covid les jeunes ont bénéficié d'une prolongation de leur prise en charge ; cinquante-trois jeunes ont été

accueillis depuis le début et déjà 13 sorties ont été réalisées. Les besoins éducatifs sont variables selon les pays et les cultures d'origine, mais tous les jeunes ont une forte demande d'intégration et de formation ; la recherche d'un emploi est donc essentielle pour sécuriser leur sortie.

Point sur le fonctionnement du dispositif « PCPE »

Ouvert en janvier 2020, le dispositif s'adresse à des personnes en situation critique dont l'orientation prévue par la MDPH n'a pas pu être mise en œuvre par manque de place en institution – le département du Val d'Oise recenserait ainsi 1600 personnes – La durée de prise en charge est d'une année renouvelable une fois ; quarante et une personnes sont accompagnées en file active, ce sont pour 85 % des cas des garçons, essentiellement porteurs de troubles du spectre autistique. Les prestations éducatives ou thérapeutiques ont lieu dans le service ou auprès de nos partenaires.

Nouveau Projet :
L'AMI Petite Unité Résidentielle.

Un premier AMI sorti en 2021 n'ayant rien produit, l'ARS du Val d'Oise publie en mai un nouvel AMI spécifique pour le département et sollicite fortement un engagement de la part de l'association. La commission valide le principe d'une réponse positive et retient une implantation sur le terrain nouvellement acquis par HEVEA à Jouy le Moutier. Elle prévoit de confier la direction de cette nouvelle structure à monsieur Morgan AROUS actuellement directeur de La Garenne du Val, et d'utiliser les services du cabinet d'architecture qui a déjà réalisé plusieurs autres établissements de ce type. Six personnes présentant de graves difficultés y seront accueillies en hébergement à l'année dans deux unités de trois lits.

Evolution du projet « Passerelle »

Le projet élaboré conjointement avec l'EHPAD de la rue John Lennon à Montigny et HEVEA depuis le mois d'octobre 2021 s'est poursuivi en début d'année 2022 ; le travail de réflexion sur le projet d'un nouveau dispositif inclusif et innovant pour un meilleur accompagnement des personnes handicapées vieillissantes en EHPAD s'interrompt brutalement en avril avec la crise survenue dans les EHPAD du groupe ORPEA.
L'idée reste d'actualité pour HEVEA et fait l'objet d'une nouvelle rédaction ; le projet est porté cette fois par HEVEA uniquement et est rebaptisé : « Unité Mobile Personnes Handicapées Vieillissantes ». Cette Unité sera rattachée à La Charmille et après accord du Conseil Départemental, ouvrira en 2023.

Bernard SEJOURNET,
Rapporteur Commission Projets et Développement

• *Commission Qualité*

Structuration de la démarche qualité au sein de HEVEA :

Depuis 2015, la démarche qualité est structurée au sein de HEVEA : différentes instances sont garantes de l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux personnes accueillies.
Depuis début 2022 un poste de Responsable Qualité et Systèmes d'Information est rattaché au siège et participe au déploiement et au suivi de la démarche qualité en lien avec les établissements (directions et référents qualité).

La Commission qualité

La commission qualité est composée d'administrateurs (Jeannine GUYON, Jean-Philippe HUGONENQ, Pascal ARRIBE) qui valident les travaux réalisés par le groupe de travail outils qualité.
C'est l'instance ultime qui permet, après son approbation, le déploiement des documents (procédures, outils de la loi 2002-2…) au sein des établissements et services.

Le groupe de travail « outils qualité »

Il est composé d'un administrateur, de la directrice générale, des directeurs d'établissement, de référents qualité et de la responsable qualité : cette instance produit les procédures, les trames de documents, qui sont ensuite soumis pour approbation à la Commission qualité. Elle s'autosaisit sur les thématiques à traiter en priorité, en fonction des besoins pointés par les établissements. Ces priorités sont souvent issues des constats faits à travers les évaluations et la formalisation des projets d'établissement en termes d'axes d'amélioration. Dès lors que ces constats sont transversaux à plusieurs établissements, le groupe de travail se mobilise pour répondre aux améliorations souhaitées.

Les référents qualité
Chaque établissement et service est doté d'un ou deux référents qualité qui sont les interlocuteurs privilégiés du directeur d'établissement et de la responsable qualité. Les référents qualité avec le directeur sont garants de la mise en œuvre de la démarche qualité et de l'atteinte des objectifs qualité.

Pour rappel : la transformation du dispositif d'évaluation de la qualité et des prestations dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

Par la loi n° 2019-774 du 24 juillet, la HAS (Haute Autorité de Santé) s'est vu confier la mission d'élaborer un nouveau dispositif uniformisé d'évaluation externe des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés aux articles L. 312-1 et L. 312-2.
Dorénavant, les évaluations externes seront réalisées tous les 5 ans, contre 7 ans auparavant. Quant aux évaluations internes, elles disparaissent au profit d'une auto-évaluation qui sera conduite par l'ESSMS sur la base du référentiel HAS, à fréquence régulière non posée par le cadre légal.

Programmation des établissements compétence du Conseil départemental du Val d'Oise :

Etablissement / service	Prochaine EE
AEMO	T4 2023
CAVT Cergy	T2 2026
CAVT EVO	T2 2026
Centre parental	
DEA (ouverture 01/01/2020)	
DEMAIN (ouverture 01/01/2020)	T1 2024
ESAT	T1 2026
Etap Appart	T2 2026
FH Charmille	T2 2026
FV FAM Olivaie	T4 2026
Galilée	T4 2023
La Garenne du Val	T4 2026
Foyers Saulaie	T4 2026
PCPE (ouverture 01/01/2020)	
SAVS La Hêtraie	T4 2026
SAVS VPA	T4 2026
Service prévention spécialisée	T4 2023

Sélection de l'organisme évaluateur
Le 12 avril, la commission qualité s'est réunie afin de porter son choix final.
C'est Pluriel formation qui a été retenu,

- Pour leur expertise passée dans les évaluations des ESMS,
- La compétence théorique et de terrain des évaluateurs,
- L'approche axée sciences humaines,
- L'organisation de réunion interne pour harmoniser les cotations entre les intervenants.

Auto-évaluation
Les modalités et la temporalité d'organisation d'auto-évaluation n'est pas encore fixée dans l'association.
Elle devra être réalisée une à deux fois sur les 5 ans prévus entre deux évaluations officielles.

Elles devront répondre à des critères impératifs qui concernent les objectifs suivants :

- Les professionnels favorisent l'exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles de la personne accompagnée
- L'ESMS définit et déploie sa stratégie de gestion du risque médicamenteux
- L'ESMS définit et déploie son plan de prévention des risques de maltraitance et de violence
- L'ESMS assure le recueil et le traitement des plaintes et réclamations
- L'ESMS assure le recueil et le traitement des évènements indésirables
- L'ESMS est doté d'un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité

L'ensemble de ces procédures seront travaillées en 2023/2024 pour sensibiliser l'ensemble des personnels, des familles, et des personnes accueillies, pour mettre en œuvre un bien vivre au sein des établissements et services d'HEVEA.

Projets d'établissement
Des projets d'établissements sont en cours d'élaboration, ou de renouvellement dans les établissements, en fonction des échéances de renouvellement, tous les 5 ans.

Le Document Amélioration Continue de la Qualité (DACQ)
La DACQ s'est lancée sur une formalisation simplifiée dans certains établissements : MECS Galilée, Centre parental, CAVT EVO, AEMO, ESAT, SPS.

Pour les autres établissements, la disponibilité des responsables qualité n'ont pas permis d'instaurer un travail régulier.
Une feuille de route du référent qualité va être rédigée en 2023, afin d'insérer l'axe d'amélioration en fonction des projets d'établissement, des évaluations externes, des enquêtes de satisfaction, des déclarations d'évènement indésirable, des compte rendues des CVS, etc.

Arborescence et droits d'accès au serveur
Il semble pertinent de pouvoir construire un modèle d'arborescence simplifié, orienté métier (droits identiques), et limité dans la création de sous-arborescence (afin d'éviter les milles feuilles ou les dossiers démultipliés).

Pascal ARRIBE,
Rapporteur Commission Qualité

• *Commission Finances*

Les comptes annuels de l'association résultent de l'agrégation des comptes des activités associatives, du siège, et des établissements et services en gestion conventionnée par le Conseil départemental du Val d'Oise et l'état par l'intermédiaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

HEVEA a déposé un dossier en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt émis par l'Agence Régionale de Santé, pour la création d'une petite unité résidentielle de 6 places spécialisée dans l'accueil d'adultes avec troubles du spectre de l'autisme, présentant des troubles du comportement. Le projet d'HEVEA a été retenu comme solution répondant à ce besoin spécifique. Le coût de l'opération s'élève à 3 millions d'euros. Le financement du projet relèvera des ressources financières propres à HEVEA, de subventions et d'un prêt à la charge d'HEVEA pour permettre d'équilibrer le plan de financement.

Après un premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par les ARS en 2019, HEVEA a déployé en 2021 et 2022 le projet permettant à 8 adultes en situation de handicap de rejoindre le dispositif habitat inclusif. Un second appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour « le développement de solutions d'habitat accompagné en Ile de France » est paru en 2021 : dans ce cadre, HEVEA a proposé pour 2023 un second projet d'habitat inclusif de 8 places en complément du premier ainsi qu'un troisième projet programmé pour 2025. Ces 2 volets complémentaires ont été validés par les ARS. Le financement de l'habitat inclusif sera repris par le Conseil Départemental, courant 2023.

L'AEMO ADPJ est entrée dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) au 1er janvier 2022.

Les adhérents de l'Association HEVEA en 2022

	Nombre d'adhérents	Montant des cotisations (en €)
2015	151	6 350
2016	153	6 300
2017	145	6 519
2018	144	6 581
2019	135	6 115
2020	144	6 688
2021	138	6 282
2022	137	6 078

Depuis 2021, la cotisation HEVEA et la cotisation UNAPEI (qui est optionnelle) est différenciée.

L'équilibre financier repose sur le montant des cotisations. Il est proposé de maintenir pour 2023 le montant des cotisations voté en 2022 :

Cotisation individuelle HEVEA simple……10 €

Cotisation individuelle de soutien HEVEA……50 €

Cotisation individuelle HEVEA + UNAPEI…… 52 €

Cotisation individuelle de soutien

HEVEA + UNAPEI……92 €

Ces cotisations sont proposées à toutes personnes parents, amis, personnes accueillies et intéressées au développement de HEVEA.

HEVEA accepte tous les dons qui sont déductibles des impôts, au titre des dons aux associations. Un reçu sera délivré pour chaque donateur.

Le respect de notre budget 2022 repose sur le dynamisme des adhérents et des commissions.

Dominique IVKOVIC
Trésorière et Rapporteure Commission Finances

• *Rapport d'activité du CCRE*

Durant l'année 2022, le CCRE s'est rencontré en réunions plénières six journées : les 28 janvier, 18 mars, 1 juillet, 23 septembre, 18 novembre et le 15 décembre.

Entre ces temps formels, de nombreuses réunions de travail en sous-groupe ont été organisées pour réfléchir sur les questions d'ordre éthique posées au CCRE. Durant ces réunions, un travail de d'élaboration et de réflexion va permettre de présenter un écrit à l'ensemble du groupe. Le texte sera ensuite retravaillé et enrichi pour ensuite être finalisé dans le cadre d'un avis donné.

Le temps fort de cette année 2022 a été la **journée éthique** organisée le 20 septembre 2022. A cette journée étaient invités : les personnes accompagnées, les professionnels d'HEVEA et d'autres structures, les familles et proches, les administrateurs et partenaires financiers. Cette journée avait pour objectif de mieux faire connaitre le CCRE d'HEVEA et de faire percevoir à chacun ce que peut-être la réflexion éthique. Durant cette journée des moments théoriques animés par P.O Monteil ont été entrecoupés par des ateliers reprenant les avis finalisés. Un café philo a été expérimenté pour la première fois ainsi qu'un atelier ludique destiné aux personnes accompagnées d'HEVEA. Le public nombreux et varié s'est montré très intéressé et très heureux de pouvoir partager cet espace d'information, de réflexion et de formation. Cette journée a permis d'échanger et de créer une dynamique autour des questions d'ordre éthique, avec le souhait de pouvoir renouveler cette expérience tous les deux ans.

Par ailleurs les membres du CCRE ont souhaité rendre **la charte d'HEVEA** accessible à toutes les personnes accompagnées. Afin de transformer la charte en FALC (facile à lire et à comprendre), une équipe de travailleurs de l'ESAT accompagné par un moniteur (membre du CCRE) ont travaillé et élaboré un document. Ce dernier a ensuite été présenté par deux travailleurs lors d'une réunion du CCRE et a été validé. La charte a été aussi traduite en anglais pour les personnes ne maitrisant pas encore le français.

En 2022, le CCRE a pu réaliser l'objectif de mieux rendre visible les réflexions éthiques à l'ensemble des personnels d'HEVEA au travers de **3 avis rendus** (fin d'accompagnement, désir de parentalité, l'utilisation d'internet). Ces avis ont donc été présentés dans différents établissements : ESAT, la Garenne du val, la Charmille, SAVS la Hêtraie et VPA secteur Enfance. L'avis sur la question de la fin d'accompagnement posée par les familles, leur a été retransmis par deux membres du CCRE. Tous ces échanges avec les équipes et les familles ont été très denses et riches.

Le règlement intérieur du CCRE a été mis à jour et soumis au conseil d'administration pour approbation.

Au mois de décembre 2022, une formation de deux jours, animée par P.O Monteil, a été mise en place pour les nouveaux arrivants.

L'un des objectifs pour l'année 2023 est de mieux faire connaître et faire vivre le CCRE dans les établissements et les services d'HEVEA et de poursuivre la dynamique de la journée éthique.

C'est aussi pouvoir maintenant intégrer les personnes accompagnées dans ces réflexions éthiques.

Après plusieurs années d'expérience, les membres du CCRE estiment nécessaire que cette instance soit animée par une personne extérieure à HEVEA.

Christine MANSOUR,
Rapporteure du Comité Consultatif et de Réflexion Ethique.

II.
RAPPORT D'ORIENTATION 2023

Point d'avancement 2022 du Projet Associatif 2019 - 2023

Rappel des Perspectives à 5 ans – But à Long terme

Le projet Associatif 2019-2023 d'HEVEA a été approuvé lors de l'Assemblée Générale de Juin 2019 dans lequel sont inscrites les futures perspectives d'orientations à long terme pour HEVEA pour les 5 années à venir. Les voici réunies en cinq grands axes stratégiques :

- ✓ **Poursuivre le développement de la Culture commune HEVEA,**
- ✓ **Répondre aux évolutions du secteur en adaptant l'offre aux besoins à travers les réponses à appel à projet,**
- ✓ **Adapter la gouvernance de HEVEA à l'évolution de ses missions,**
- ✓ **Poursuivre le développement de partenariat dans les domaines de la santé, de la culture, de l'emploi, du logement, du sport et du loisir,**
- ✓ **Garantir l'équilibre financier de l'Association HEVEA par une gestion rigoureuse des établissements dans le cadre du CPOM.**

Rappel et Point d'étape des Perspectives à 1 an – Objectifs d'amélioration à Court terme

Elaborée en séminaire fin de l'année 2021, la FEUILLE DE ROUTE décrit les **objectifs d'amélioration pour 2022** :

- **Ressources Humaines :**
  Organiser l'accueil des salariés et du départ des retraités – au plus tard 06/2022.
  Développer la mobilité interne à HEVEA par la mise en œuvre (pour Septembre 2022) :
  - D'une semaine découverte des établissements par les salariés (modalité de mise en œuvre à définir).
  - D'une politique de formation forte en s'appuyant sur la Commission formation CSE.

  Réaliser un diagnostic QVT dans les établissements (via l'enquête satisfaction) pour aboutir à la mise en œuvre d'un accord d'adaptation – dernier trimestre 2022.
  Définir un plan d'action pour lutter contre l'absentéisme - 2ème ou 3ème trimestre 2022.
  Définir une politique stratégique de logements en s'appuyant sur la Commission Logements CSE - 1er trimestre 2022.
  Travailler à la transversalité des Services Généraux - 1er trimestre 2022.
  Informer & Communiquer sur les évolutions du secteur concernant la politique salariale afin de sécuriser les salariés - Année 2022.

  Point d'étape :
  Le livret d'accueil est en cours de finalisation et pourra être déployé fin d'année 2023. Le groupe de travail mis en place a dû produire un certain nombre de documents et a réfléchi sur la dématérialisation du process. Les professionnels ayant des tâches annexes, du retard a été pris dans la production des supports. Parallèlement, réflexion a été menée autour d'une formation digitale d'intégration du nouveau collaborateur en lien avec un financement de l'OPCO. Ce parcours de formation en e-learning pourrait permettre pour l'association de professionnaliser l'accueil et l'intégration, de perfectionner la prise de poste et de faciliter la mobilité interne. Pour le nouvel embauché, cette formation va permettre de sécuriser sa prise de poste, de se sentir attendu et d'alimenter un sentiment d'appartenance à l'association. Il est souhaité déployer cet outil sur l'Olivaie qui va devoir recruter des postes suite à la restructuration de l'offre. Par la suite, à voir si possible d'étendre cette formation à tous les nouveaux professionnels (interrogation concernant le financement).

Les salariés souhaitant faire valoir leurs **droits à la retraite** contactent directement le service RH afin de connaître les modalités pour la mise en œuvre.
L'enquête de satisfaction n'a pas pu être déployé sur 2022 suite à des problématiques RH conjoncturelles. Un temps de recul est nécessaire avant le déploiement qui pourrait être prématuré dans certains établissements.
En lien avec la commission logement, **une politique stratégique de logement** a été mise en place permettant d'octroyer des points bonus à des demandeurs de logements locatifs. De plus, la commission logement s'est saisie de ses missions et a informé les salariés des différents services proposés par Action logement.
Les difficultés de recrutement concernant les services généraux ont mis un frein à la **transversalité des services proposés**. Pour autant, le responsable a pu initier un travail en équipe pour les urgences à effectuer.
La politique salariale a été fortement impactée suite à **l'élargissement du Ségur** à une partie seulement des professionnels. Néanmoins, un accord pour attribuer une prime a pu être négocier avec les partenaires sociaux. En lien avec les membres du CSE, l'information a été transmise au fur et à mesure concernant les évolutions du secteur.
Suite à un CSE réduit, il a été fait le choix de ne pas modifier la temporalité des accords via un accord d'adaptation afin que les membres ne soient pas mis en difficulté. Le dialogue social a pu aboutir à des accords **: NAO et Egalité professionnelle / QVT**.

- **Gouvernance :**

Améliorer la connaissance des établissements par le CA et l'interconnaissance des établissements notamment des professionnels.
Valoriser les CVS/groupes d'expression au travers de :

- Elections à date commune (permettant de donner de la visibilité aux CVS – Groupes d'expression) Roulement des administrateurs.
- Formation des élus des CVS – Groupes d'expression.
- Réunion biannuelle des parents élus d) Retour vers le CA de rapports d'activité.

Repenser l'organisation des CA et Bureaux en terme de Lieu, Horaires, Durée, Ordre du jour.
Permettre une bonne intégration des nouveaux administrateurs et une meilleure connaissance du rôle d'administrateur
Penser le rôle de la Commission famille dans les établissements et services de la Protection de l'Enfance, penser la question du parrainage.
Assurer un suivi de la Feuille de Route deux fois par an en CA et en CODIR.
Initier une réflexion quant au périmètre d'HEVEA (géographie et taille) –qualité d'accompagnement.
Valoriser la protection de l'Enfance au sein d'HEVEA, notamment au travers d'une commission spécifique, de nouveaux administrateurs, et de temps de travail dédié.
Rencontrer les nouvelles familles afin de leur présenter l'Association HEVEA, ses commissions, ses travaux et susciter leur intérêt à l'action associative.
Reprendre les rencontres au sein des établissements pour mieux connaître les familles et les représentants des personnes accueillies.
Participer à la réflexion sur l'analyse des besoins en communication interne et externe.
Poursuivre la réflexion initiée autour du vieillissement des personnes en situation de handicap.

Point d'étape :

L'absence du Président pendant les 6 derniers mois n'a pas empêché le fonctionnement de la gouvernance de l'association, toutes les instances ont été tenues et l'intérim a été assuré par les trois vice-présidents.
Le travail sur les CVS qui a été initié en 2022 a abouti en 2023 par une date d'élection commune à tous les CVS d'HEVEA.
La journée éthique qui s'est tenue le 20 septembre 2022 a été un temps fort de la vie associative. Elle a favorisé les échanges entre professionnels, administrateurs et partenaires et a rencontré un vif succès.

Le report du séminaire « Feuille de route 2023 d'HEVEA » en fin d'année 2022 à la demande des administrateurs laisse en suspens plusieurs questions :
- Le suivi de la feuille route
- la réflexion quant au périmètre d'HEVEA et sa taille
- la question de la valorisation de la protection de l'enfance au sein d'HEVEA qui est essentielle reste à traiter. La commission spécifique sur la protection de l'enfance ne s'est pas mise en place.

L'absence de nouveaux administrateurs issus des familles reste une question récurrente à aborder au sein d'HEVEA par les administrateurs et les directeurs.
La question du vieillissement des personnes handicapées a été travaillée et trouve une solution en 2023 avec la création du dispositif EMA-PADH, une équipe mobile au service de l'accompagnement de personnes handicapées vieillissantes en EHPAD.

- **Finances :**

Définir par le CA/Bureau ou COMFI (Commission Financière) les indicateurs à remonter parmi ceux existants (Finance RH, activité, …) fin 1er trimestre.
Organiser la passation des trésoriers avec la Directrice Administrative et Financière (communication des process, échéances…) avant fin 2021.
Etablir une matrice d'autorisation reprenant les différents processus et instances concernés. Fin de 2021.

Point d'étape :
La multiplicité des projets sur lesquels HEVEA est retenue, le besoin de piloter l'activité par l'intermédiaire d'indicateurs de performance pointent la nécessité de créer un tableau de bord. Une mise concurrence de plusieurs prestataires a eu lieu en avril 2023 ; l'analyse de leurs propositions permettra de retenir celui qui répondra au besoin de suivre les résultats en temps réel, d'anticiper et d'analyser les écarts en vue de prendre les décisions qui s'imposent Les ateliers et groupes de travail devraient commencer sur le second trimestre 2023.
La passation des informations avec la Directrice Administrative et Financière a permis de rappeler le calendrier des différentes activités liées à la gestion budgétaire et comptable.
En ce qui concerne la matrice d'autorisation reprenant les différents process et instances concernés, qui n'a pu être traitée en 2022, elle sera étudiée avec la Commission Finances, en lien avec la réflexion menée lors de la création du tableau de bord de performance.

- **Communication et outils :**

Pour améliorer les communications interne et externe :
Etablir un plan de communication en se basant sur l'analyse de l'existant (à fin Mars 2022), l'analyse des besoins et une comparaison avec d'autres associations à fin Septembre 2022.
Il s'agira ensuite de définir les cibles, les outils et les moyens à mettre en œuvre pour fin Décembre 2022.
La mise en place du Plan de Communication se fera sur le premier semestre 2023. Tout ceci se fera tout en maintenant l'existant.

Point d'étape :
Le travail initié en 2022 sur le plan de communication et plus particulièrement sur les outils de communication par la commission créée en septembre 2022 doit se poursuivre en 2023. La réalisation de l'évolution de notre logo et de notre charte graphique est un préalable à la modification de notre site internet.
La question de la mise à jour régulière interne du site et du partage de l'actualité de la vie de l'association et des établissements et services reste encore ouverte. C'est un objectif à atteindre pour fin 2023.

- **Patrimoine et Immobilier :**
  Procéder à un diagnostic du Patrimoine immobilier et locatif des établissements, de l'Association et de la SCI, Fin Mars 2022.
  Etablir un rapport (1er trimestre 2022) et des recommandations permettant un plan d'action (Finances, RH, organisation, agrément, …)
  Prendre en compte les besoins et projets existants et à venir dans un objectif de centralisation et de professionnalisation de la gestion immobilière et patrimoniale Fin Juin 2022.

  Point d'étape :
  La gestion du parc d'appartements en location se structure et se professionnalise dans un objectif de suivi, de développement et d'optimisation immobilière.
  L'aspect Immobilier et Patrimonial est pris en compte dans tous les besoins et projets existants et à venir. L'organisation centralisée favorise la gestion et le développement des différents projets : plan de financement prévisionnel et construction d'une Petite Unité Résidentielle, nouveaux locaux professionnels pour l'ADPJ, attribution de logements, développement des Habitats Inclusifs, partenariats à rechercher auprès des acteurs locaux de l'Habitat ainsi qu'une veille foncière pour capter les opportunités.

- **Qualité :**
  Proposer dans le trimestre qui suit l'actualisation des projets de Service et d'Etablissement une présentation in-situ au CA.
  Pour janvier 2022, poursuivre la mise en œuvre de la RGPD en lien avec la mise en œuvre du Dossier Informatisé de l'Usager (DIU).
  Remettre en route au premier trimestre la commission qualité.
  Recenser l'existant en terme de modalité d'évaluation au sein des établissements pour juin 2022.
  Mettre en place des référents Bientraitance (certifies ou pas) dans tous les établissements. Plan d'action à mettre en place pour septembre 2022.

  Point d'étape :
  Audit RGPD
  La complexité de la mission de Délégué à la Protection des Données et le temps que nécessite cette fonction nous amène à réfléchir soit à la création d'un poste dédié à cette fonction, soit à l'externalisée.
  Des audits doivent être réalisés dans l'ensemble des établissements afin d'assurer la protection des données pour tous.
  Dans le cadre de la bonne santé du SI, de la facilité d'accès aux informations pour les professionnels et le respect de la protection des données, les arborescences doivent être retravaillées, et sécurisées.
  Le Dossier de l'Usager Informatique (DUI)
  Le DUI est utilisé dans l'ensemble des établissements. Le logiciel intégrant au fil de son déploiement des optimisations fait état de mise à jour, en cours de déploiement.

- **Ethique :**
  Organiser et planifier la présentation des travaux et des saisines dans les établissements et services sur un temps dédié dans chaque établissement – Les 6 première saisines à fin juin 2022.
  Soutenir et promouvoir la mise en place de la journée dédiée à l'éthique en Septembre 2022.
  Ouvrir le CCRE à de personnes accompagnées sur des thématiques et des moments dédiés à partir de 2022.
  Définir l'animation du CCRE après Fin 2022 (Fin septembre 2022).

  Point d'étape :
  Le CCRE a voulu mieux rendre visible les réflexions éthiques. Les présentations d'avis dans les établissements et services ont commencé à se mettre en place début 2022. Les 6 premières saisines choisies auront été présentées fin juin 2023.

Dans le cadre de la transformation de la chartre en FALC (facile à lire et à comprendre) une équipe de personnes accompagnées de l'ESAT a participé à son élaboration et à sa présentation.
Le remplacement de Monsieur P.O MONTEIL par une personne extérieure a reçu un avis favorable par le conseil d'administration. Monsieur MONTEIL a proposé que son remplacement soit assuré par Madame PAGANO, psychologue clinicienne possédant également un master en éthique.

- **Projets et développement :**

  Définir une procédure pour répondre à tout type de projet: émergence, élaboration, mis en œuvre et le suivi de la réalisation – 2ème trimestre 2022.
  Déployer le projet DIU bilan à mi étape – 06 2022. 3) Développer les projets de la protection de l'Enfance, être partie prenante du diagnostic territorial – Année 2022.
  Développer suivant le calendrier les projets validés ou en cours :
  - Extension de places Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM)/ reconfiguration de l'offre d'hébergement Jouy Le Moutier.
  - Vieillissement SAVS EHPAD
  - SAMSAH
  - Ressourcerie
  - Habitat inclusif (extension)
  - Mériel
  - Projet terrain 35 Rue de Maurecourt
  - Projet immobilier Pavillon Richepin à 95-Ermont.

  Point d'étape

  La définition d'une procédure pour répondre à tout type de projet n'a pas été réalisée, et reste donc à faire.
  Les projets de développement de la Protection de l'Enfance n'ont fait l'objet que d'une seule réunion et n'ont abouti à rien de concret en 2022. A reprendre absolument en 2023.
  Les projets validés ou en cours ont été traités en temps utile dans le courant de l'année. Le devenir du pavillon Richepin à Ermont reste en suspens.

ANNEXE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HEVEA

	Fonction	Prénom	Nom	Les commissions
Administrateurs membres du Bureau				
1	Président	Xavier	DUHOUX	
2	Vice-Présidente	Mariette	CHAPUS	Membre des Commissions Projets, Finances et Communication.
3	Vice-Présidente	Catherine	RICHET	Rapporteure Commission Communication, membre Commissions Projets, Finances et du CCRE.
4	Vice-Président	Bernard	SEJOURNET	Rapporteur Commission Projets et membre du CCRE
5	Trésorière	Dominique	IVKOVIC	Rapporteure Commission Finances
6	Trésorier - Adj	Pascal	ARRIBE	Rapporteur Commission Qualité,et membre Commissions Finances.
7	Secrétaire	Marie-Paule	PHOMMACHANH	Membre Commission Familles.
8	Secrétaire Adj	Michelle	DUVAL	Rapporteure Commission Patrimoine et membre Commission Projets.
9	Secrétaire Adj	Anne-Marie	ERMENEG	Rapporteure Commission Familles, membre de la Commission Communication.
10	Administrateur	J. Philippe	HUGONENQ	Membre Commissions Finances, Qualité, Projets et Patrimoine.
11	Administrateur	Didier	HUMBERT	Membre Commissions Patrimoine et Familles.
12	Administratrice	Christine	MAUGER -MANSOUR	Membre Commission Projets et du CCRE.
Administrateurs non membres du Bureau				
13	Administrateur	Bruno	GRUEL	Membre Commissions Communication et Familles.
14	Administratrice	Jeannine	GUYON	Membre Commission Qualité
15	Administratrice	Laurence	JOUSSEAUME	Membre Commissions Finances, Projets, Patrimoine
16	Administrateur	Jean-Pierre	LEGUEIL	Commission Projets
17	Administrateur	Philippe	MAHLER	Membres Commission communication
18	Administrateur	André	ROMEDENNE	Commission Projets
Nouveaux administrateurs en 2022				
Renouvellement Administrateurs Sortants en 2022				
Président		Xavier	DUHOUX	
Administrateur		Bruno	GRUEL	
Administratrice		Christine	MAUGER-MANSOUR	
Administrateur		André	ROMEDENNE	
Administrateur		Bernard	SEJOURNET	

H E V E A se veut être un acteur majeur et reconnu dans le social et médico-social.